

# QUI SOMMES-NOUS ?

**MANEO**formation, organisme de formation :

## Formation : Notre parcours

La création, puis, 20 années dans les fonctions de DRH et de direction au sein d'une société de propreté nous ont appris beaucoup. En premier lieu, la certitude de l'impact de la formation et des mécanismes humains dans la qualité professionnelle des collaborateurs.

## Formation : L'utilité

L'envie de bien faire et la motivation passent par l'écoute, la considération, ainsi que de la prise de conscience de l'importance de la mission de chacun. L'observation, l'analyse des différents postes, les cas concrets ont mis en avant l'intérêt de la prévention et de l'enseignement des bonnes pratiques.

Indépendamment des obligations légales qui incombent à l'entreprise, l'hygiène, la sécurité et le bien-être au travail influent directement sur la performance.

La formation rend le collaborateur plus efficace, c'est l'objectif premier recherché. Par ailleurs, la formation est une marque de considération, si l'on me forme c'est que je suis important. De fait, elle entraîne une motivation accrue.

De même, elle permet l'échange, dans un cadre différent de celui vécu habituellement. La création d'une synergie avec le formateur et les autres stagiaires s'avère positive et génératrice de prise de conscience, mais de surcroît, révélatrice de talents.

## Formation : La protection du collaborateur

En ce qui concerne les formations de protection du salarié dans l'exercice de son métier, elles ont pour but de faire prendre conscience du corps et de ses limites. L'homme le plus fort ne peut porter des charges très lourdes, sans un minimum de techniques qui sauvegarderont son intégrité physique. En premier lieu, ces formations enseignent les conséquences de mauvaises positions sur le corps, notamment, le rachis et les articulations. En second lieu, elles mettent en avant, la prévention. Le stagiaire apprend à maîtriser les bons gestes et les postures pour prévenir ou limiter les atteintes physiques. Le stagiaire évolue donc vers l'automatisation des principes de sécurité.

La protection du salarié, dans l'exercice de sa mission, appartient à l'entreprise, cela est un principe du code du travail. Au-delà de cet item, aucun chef d'entreprise ne se réjouit des troubles physiques de ses salariés. Les affections physiques, de fait, atténuent la productivité, provoquent des arrêts de travail, qui d'une part coûtent chers, et d'autre part désorganisent le bon fonctionnement de la structure.

## Formation : Notre objectif

Les formations que nous avons choisies de dispenser ne sont pas seulement théoriques. Elles sont l'émanation d'un vécu et de notre savoir-faire. Ces formations correspondent aux préoccupations rencontrées à la fois par le stagiaire et

l'entreprise, dans l'accomplissement des missions, avec pour but ultime, la satisfaction du client final.

L'expertise métier et l'expérience du terrain des formateurs de MANEOFormation permettent aux stagiaires de progresser, mais surtout, d'évoluer dans leur poste par eux-mêmes.

### **Formation : Notre façon de faire**

En tout premier lieu, nous considérons que la formation doit utiliser la réalité de l'entreprise. Même, si les thèmes sont fixes ils doivent s'enrichir de la réalité du terrain, et des contraintes des acteurs.

En deuxième lieu, nous pensons qu'il est préférable d'exercer en intra entreprise de manière à mieux s'adapter à la culture interne. Cependant, les formations en structures neutres ont également l'avantage de l'échange entre stagiaires de diverses origines. Dans tous les cas, il est nécessaire de s'appuyer sur la vérité de l'entreprise.

La formation doit s'adapter à l'entreprise dans l'orientation du contenu et des horaires, et non l'inverse.

### **Formation : Notre différenciation**

Sans doute, avant tout, notre connaissance de l'entreprise en RH et Direction, qui plus est dans une entreprise de main d'œuvre. D'autre part, notre expérience du terrain présente un atout considérable, qui permet d'être tout public.